

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Couben

Du dix huit septembre an mil huit cent cinquante-deux, à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né le dix huit septembre à dix heures du soir, fille de Jeanne Louise Auguste Coste, épouse de Jeanne Louise Auguste Coste, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, et de Joseph Colombe Bonnier, âgé de trente ans, domicilié à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration à moi faite par la femme Louise Auguste Coste, épouse de Jeanne Louise Auguste Coste, âgée de trente ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde.

Premier témoin, Joseph Bonnier, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Second témoin, Joseph Charles Latty, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Dailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été vu sans en écrire ni signer.

Droguin

Latty

Dailard

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Couben

Du dix huit septembre an mil huit cent cinquante-deux, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né le dix huit septembre à dix heures du matin, fils de Jeanne Vincent Berest, épouse de Jeanne Vincent Berest, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, et de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté, est du sexe masculin. Sur la déclaration à moi faite par la femme Jeanne Vincent Berest, épouse de Jeanne Vincent Berest, âgée de trente ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde.

Premier témoin, Jean Baptiste Paulin Berest, âgé de trente ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde de la Paroisse.

Second témoin, Pierre Bonnier, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Dailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été vu sans en écrire ni signer.

Droguin

Dailard



MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Couben

Du dix huit septembre an mil huit cent cinquante-deux, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né le dix huit septembre à quatre heures du soir, fils de Jeanne Louise Auguste Bonnier, épouse de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, et de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration à moi faite par la femme Louise Auguste Bonnier, épouse de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde.

Premier témoin, Emile Naquet, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

Second témoin, Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Dailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Naquet, Bonnier, Dailard

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Couben

Du dix huit septembre an mil huit cent cinquante-deux, à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un enfant né le dix huit septembre à dix heures du soir, fils de Jeanne Louise Auguste Bonnier, épouse de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, et de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, domiciliée à la Garde, marié.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin. Sur la déclaration à moi faite par la femme Louise Auguste Bonnier, épouse de Jeanne Louise Auguste Bonnier, âgée de trente ans, profession de cultivateur, domiciliée à la Garde.

Premier témoin, Jean Baptiste Paulin Berest, âgé de trente ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde de la Paroisse.

Second témoin, Pierre Bonnier, âgé de vingt ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Dailard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du déclarant qui a été vu sans en écrire ni signer.

Droguin

Dailard